



Il faut agir !

Dossier
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nieder

Un village dans la ville



Une commune modèle

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE À NIEDER,

expliqué par votre Maire

Le climat et son corollaire le développement durable, sont devenus une priorité absolue pour préserver notre environnement des effets désastreux du réchauffement de la planète. Les prises de conscience sont lentes et elles ne sont pas forcément partagées par tous les individus, ou pire encore, par toutes les nations. Mais on ne peut pas attendre que le dernier de la classe, comprenne enfin, ce qu'on lui explique depuis des années. Nous en serons bientôt à la Cop 25 !



A notre échelle de petite commune, nous sommes certes insignifiants pour avoir une incidence majeure sur le climat, mais **nous pouvons et devons être exemplaires** et avant-gardistes pour inculquer des comportements nouveaux à nos concitoyens et à nos jeunes qui seront les héritiers des efforts que nous aurons consentis pour préserver notre planète.

Et nous devons être exemplaires dans tout ce que nous entreprenons dans notre village **pour assurer un bien-être de proximité à nos concitoyens, par la prise en compte de la protection de l'environnement, du développement durable et de la santé publique.**

Je peux affirmer que nous avons pris en compte la défense de notre environnement depuis dix années déjà et avons ainsi transformé par touches successives et continues notre village.

• **Le premier acte majeur a été la mise en œuvre de notre plan local d'urbanisme en 2011 (PLU) en préservant 13,5 ha sur 18,5 ha** de terres fléchées potentiellement constructibles, pour l'agriculture ou pour les zones naturelles. Nous n'avons conservé que les Terres du Sud pour assurer le développement urbain de notre commune à la fois indispensable et obligatoire.

• **Le second acte majeur a été de rendre notre commune 100% utilisable à vélo ou à pied** en créant un réseau de liaisons douces unique dans les 33 communes de l'Eurométropole. La liaison Nieder-Mittel qui sera terminée en fin d'année, parachèvera l'ensemble car nous serons enfin connectés à 100% à toute l'Eurométropole.

• **Le troisième acte majeur a été de transformer notre réseau d'éclairage public en éclairage à leds** chaque fois que nous en avons l'opportunité et le bilan de cette stratégie se traduit d'ores et déjà, par plus de 70% d'éclairage à consommation réduite.

• **Le quatrième acte majeur a été d'optimiser notre programme de construction et de rénovation de nos équipements publics (nouvelle école, nouvelle salle culturelle et sportive, etc.) pour diminuer la consommation en énergie** de nos bâtiments, de manière drastique. Il ne reste guère plus que la mairie à mettre aux normes.

• Enfin **le verdissement de notre commune, le fleurissement de notre commune, la création de parcs et jardins, de terrains de jeux, la limitation de vitesse à 40 km/h** -limitation désormais reprise par nos voisins- ont été la clef de voûte de cette politique de défense et de préservation de notre environnement immédiat.

Il nous reste à nous inscrire intelligemment dans le Plan Climat de l'Eurométropole, dans le plan de Zone à Faible Émission et dans le Grenelle des Mobilités.

Mais nous serons des partenaires attentifs et **j'ai déjà clairement posé les jalons de ce qui sera acceptable et ce qui ne sera pas acceptable au niveau de l'Eurométropole.**

Il est par exemple insensé de vouloir interdire tous les véhicules diesel dans toute l'Eurométropole en 2025. Nous n'allons pas piéger tous les propriétaires de ce type de véhicule et il faudra leur laisser le temps de changer de type de véhicules à l'horizon 2030, ce qui est plus raisonnable et acceptable.

Par ailleurs, les budgets de l'Eurométropole n'existent pas encore et il faudra donc fléchir des priorités, parmi lesquelles les transports en commun pour les communes de première et seconde couronne à réaliser pendant la décennie à venir.

Le pire des maux est la précipitation.

Le slogan que nous avons retenu pour Niederhausbergen, «un village dans la ville» n'est pas vain. Il correspond bien à notre philosophie de défendre notre environnement vert. Nous l'avons mise en œuvre par touches successives depuis 2008.

Je vous invite à lire cette édition de Nieder'Infos qui synthétise parfaitement notre action en faveur du développement durable et de la protection de l'environnement et bien sûr de notre environnement en particulier.

Jean Luc Herzog, Maire
Vice-Président de l'Eurométropole

LA DÉMARCHE DE VALORISATION

Contexte communal

Notre Commune est située au pied d'un coteau et est entourée par des terres agricoles : ces deux éléments caractérisent fortement le paysage de la Commune et l'inscrivent dans une ceinture verte naturelle et agricole qui participe au cadre de vie locale. Le ban communal couvre une superficie de 306 ha dont 206 ha de surface agricole utile.

Lors du mouvement périurbain des années 80, la Commune a conquis de nombreuses familles. Niederhausbergen a connu un accroissement important avec la création de nouveaux quartiers principalement au Nord et au Sud du Village, avant de voir sa démographie chuter de près de 8 % au début des années 2000 jusqu'en 2010.

La Commune a ainsi conservé sa silhouette de village avec un noyau villageois ancien constitué de bâti rural traditionnel et de bâti ouvrier. **Le Plan Local d'Urbanisme adopté en 2011 par le Conseil Municipal a inscrit dans le marbre cette volonté de préservation de l'environnement.**

COHÉRENCE ENTRE LE PROJET MUNICIPAL, SA RÉALISATION ET SA GESTION

Un slogan accompagne l'équipe municipale depuis 2008, à savoir : « Niederhausbergen, un village dans la ville ».

Ce slogan marque notre volonté d'empêcher toute conurbation et c'est traduit dans le document d'urbanisme de la Commune par une réduction importante du nombre d'hectares de terres constructibles en passant de 18,5 ha à 5 ha urbanisables.

Nous souhaitons que le village conserve son aspect rural avec la préservation de ses caractéristiques agricoles et naturelles.

Le Développement Durable, un crédo permanent

Les principaux axes du projet de mandat de l'équipe municipale de Niederhausbergen visaient, depuis 2008, à :

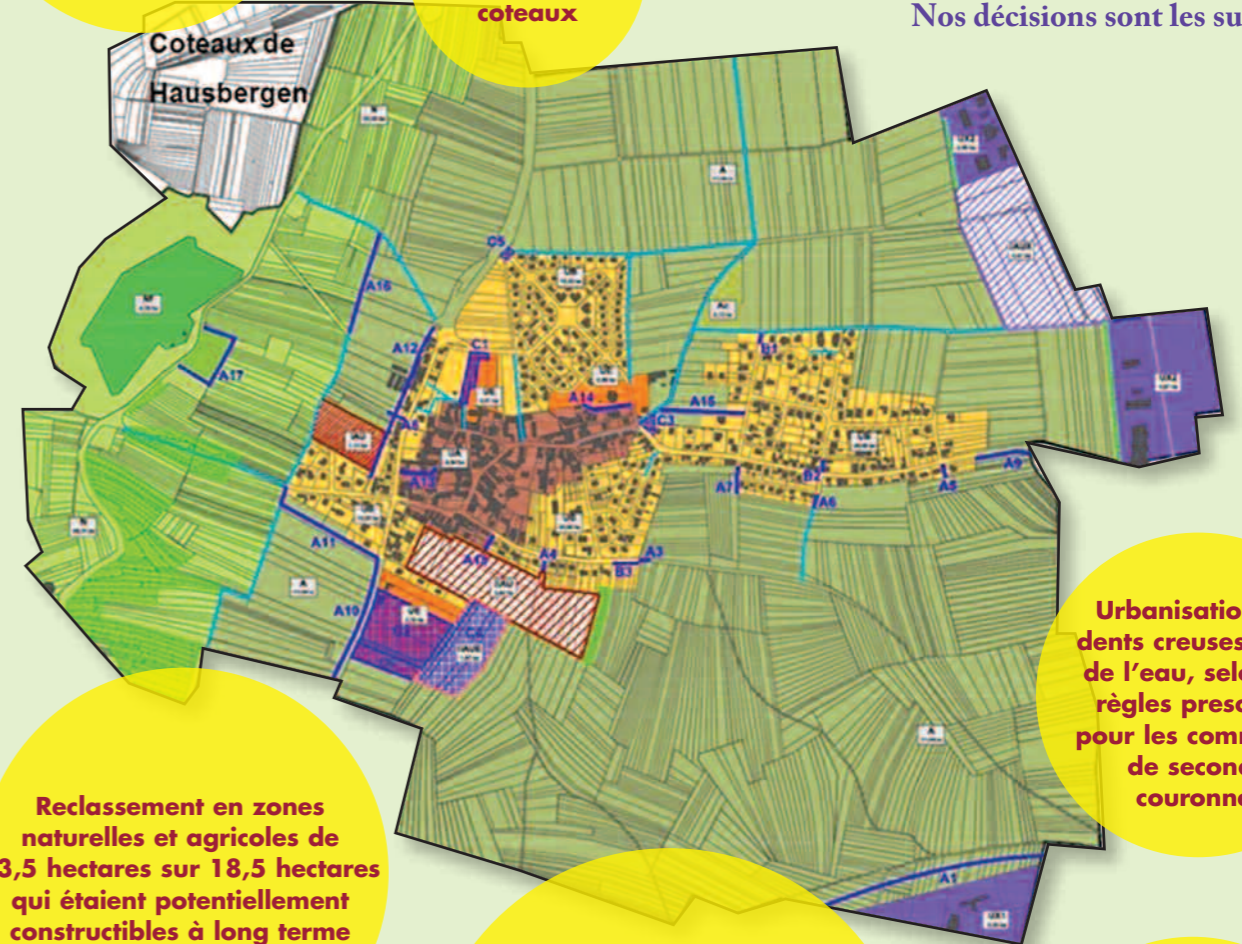
- préserver le PLU vert de la Commune adopté en 2011 en le versant à l'identique dans le PLU intercommunal Eurométropolitain adopté en 2017. Ce plan de préservation est en vigueur.
- permettre les déplacements à pied ou à vélo en créant des cheminements doux.
- promouvoir le village par son fleurissement et par ses décorations thématiques autour des grandes fêtes traditionnelles ; instaurer le zéro phyto et la gestion de l'eau dans l'entretien des espaces verts de la Commune.
- réduire la consommation d'énergie pour tous les équipements réalisés par la Commune et reconverter le patrimoine communal existant dans cette optique.

UNE COMMUNE QUI PROTÈGE SON ENVIRONNEMENT VERT

Le PLUI adopté en 2011 et conforté en 2017 a inscrit Niederhausbergen dans un environnement durable durablement vert. Nos décisions sont les suivantes :

Préservation de Niederhausbergen dans un écrin vert avec protection de son environnement naturel et agricole

Protection de la colline et de ses coteaux



Ainsi notre village est protégé ; il appartiendra aux générations futures de se déterminer au-delà de 2040.

Par sa petite taille et par sa situation exceptionnelle dans l'Eurométropole de Strasbourg, la Commune de Niederhausbergen présente de nombreux atouts. Commune rurale toujours cernée par une belle ceinture verte, formée par les cultures, les prés et la colline boisée, Niederhausbergen a su préserver la biodiversité,

l'objectif étant de la préserver en assurant une urbanisation en harmonie avec un développement durable. La mise en cohérence des paysages et des systèmes vivants, des bassins de vie, de travail et d'habitat permettront de vivre en harmonie avec la nature.



UNE COMMUNE QUI A FAIT LE CHOIX DES CHEMINEMENTS DOUX

100 %

des déplacements sont possibles sans voiture !

Dans un souci de développement durable, la Commune a eu une politique volontariste en matière de création de pistes cyclables et cheminements piétons depuis 2008 avec :

Des cheminements doux entre tous nos quartiers et le centre village

- la création de cheminements doux à l'intérieur du village pour créer des liaisons entre tous ses quartiers en évitant les axes de grandes circulations.

Quatre voies vertes structurantes

- la création d'une voie verte de 1,5 km allant jusqu'à l'Espace européen de l'Entreprise, une des principales zones de développement économique de l'Eurométropole (bassin de 8.000 emplois) et permettant de rejoindre Strasbourg. Cette piste cyclable passe par les champs et crée une véritable perspective sur le grand paysage.

- la création d'un cheminement doux dénommé « la montée du Fort Foch » et permettant d'accéder à la Piste des Forts qui emprunte les anciennes fortifications érigées par les forces d'occupation allemandes en 1871. Cette piste fait actuellement 85 km. Des jardinières embellissent cette montée le long d'une clôture en bois.

- la création d'une voie verte permettant de créer une liaison inter-quartier entre la rue des Fleurs et la rue du Vieil Etang.

- la liaison Niederhausbergen-Mittelhausbergen terminera ce projet à l'automne 2019.



DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PATRIMOINE COMMUNAL

Les investissements importants que nous avons consentis dans la construction de notre nouvelle école inaugurée en 2013 et dans l'Espace Nieder' inauguré en 2018 ont été réalisés sans augmentation de la consommation d'éclairage et sans augmentation de la consommation d'énergie liée au chauffage ou au système de freecooling (rafraîchissement).

Le patrimoine de la collectivité qui couvre près de 5000 m² d'équipement collectif bénéficie d'un éclairage à Leds, peu consommateur d'énergie et dispose d'un chauffage au gaz à consommation réduite grâce aux nouveaux bâtiments isolés aux nouvelles normes.

Ainsi les investissements consentis pour réaliser notre nouveau Groupe Scolaire Jules Verne et pour réaliser l'Espace Nieder' notre nouvel équipement sportif et culturel ont permis de conserver une facture énergétique identique à l'ancienne école et à l'ancienne salle culturelle cumulées, mais pour une surface utile multipliée par 10.



UNE COMMUNE QUI A FAIT LE CHOIX DE BÂTIMENTS DURABLES

5000 m² = 500 m²
de coût énergétique

les nouveaux équipements ont une surface 10x supérieures aux anciens bâtiments et ont le même coût énergétique

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

UNE COMMUNE QUI ÉCONOMISE L'ÉNERGIE



70% de notre éclairage public est désormais à LEDS

Le centre village, le quartier Saint Thomas et la zone Sud de l'Espace Nieder' qui couvrent deux tiers de la population et de l'éclairage public ont été priorités pour transformer cet éclairage, consommateur d'énergie, en éclairage à Leds, économe.

Près de 70 % de notre éclairage public est désormais peu énergivore et a permis à la Commune de limiter sa facture électrique, malgré l'augmentation des zones d'éclairage.

Mieux éclairer pour moins cher !

L'éclairage public de la totalité du village sera à Leds d'ici 2023.

Utilisation d'un véhicule propre

La Commune a fait l'acquisition d'un utilitaire 100 % électrique en 2014. Son petit gabarit lui permet de se faufiler partout. Le véhicule est équipé d'un plateau basculant en alu et de rehausses grillagées pouvant être ajoutées si nécessaire.

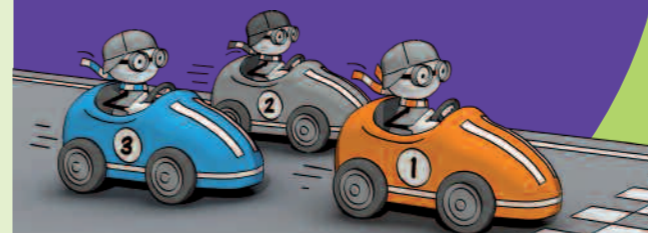
LUTTE CONTRE LA POLLUTION ET LE BRUIT LIÉS AUX VÉHICULES

- Limitation des vitesses à 40 km/h sur l'ensemble de la Commune

- Des zones 30

- Des zones 20

- Interdiction aux + de 7,5 T



UNE COMMUNE QUI PROTÈGE LA SANTÉ

La politique de la Commune se veut respectueuse de l'environnement naturel et des traditions locales.

La Commune a choisi de s'inscrire dans une démarche Agenda 21

Absence de produits chimiques

- Adoption d'une démarche Zéro Phyto (les produits phytosanitaires sont exclus de l'entretien de toutes les aires de jeux et voies publiques).

Protection de la faune et de la flore

- Politique en faveur de la réintroduction de certaines espèces d'oiseaux en mettant en place des nichoirs dans le Jardin des Coteaux.

- Mise en place de jardins pédagogiques dans le Jardin des Coteaux.

- **Nouveauté 2018** : Mise en place d'animaux en résine au fond du Jardin des Coteaux par les enfants du Conseil Municipal des Enfants.



Mise en place de formations au compostage



Lutte contre le tabagisme



Mise en place d'« Espaces Sans Tabac » accompagnés par de la Ligue contre le Cancer, dans le Jardin des Coteaux, le Terrain Multisports et le Terrain Futsal. Le parking de la nouvelle Salle Culturelle et Sportive « Espace Nieder » sera également un Espace Sans Tabac.



Création de nichoirs à oiseaux par le Conseil Municipal des Enfants.



Montage d'un hôtel à insectes dans le Jardin des Coteaux par le Conseil Municipal des Enfants.

LA SANTÉ PAR LE SPORT

Des associations se mobilisent pour animer le village aux côtés de la Commune...



Course de la Colline organisée par les Forts Trotters



Semaine Sportive organisée par le Football Club



Parcours du Cœur organisés par la Commune



Tournoi Open de Pétanque organisé par Nieder Boules



Fête du Vélo organisée par la Commune



Journée des Associations organisée par la Commune et les associations



Week end sportif organisé par la Commune et les associations de Nieder'

UNE COMMUNE QUI A FAIT LE CHOIX DE LA VILLE FLEURIE ET ECONOMOME



L'agrément du village par le fleurissement a été reconnu et primé par deux fois déjà par le jury départemental et régional.

Un fleurissement permanent

Une floraison hivernale à base de pensées, rehausse les massifs structurants les plus importants et donne ainsi une image chaude au village.

Des bulbes de jonquilles et tulipes sont plantés pour une première floraison au printemps et sont répartis dans les parterres de la Commune.

Le fleurissement estival est privilégié pour son apport de couleur et une diversité remarquable de plantes et fleurs.

Toutes les plantations sont réalisées dans l'objectif majeur de mettre en valeur le patrimoine bâti par le végétal.

En 2018, trois thèmes de couleur ont été créés dans la Commune, à savoir :

- rouge et violet : de l'entrée Est à la fontaine et rue de Mundolsheim / rue du Stade
- violet et blanc : de la Mairie à la fontaine
- orange et violet : de l'entrée côté Mundolsheim à la fontaine

Le point central est la fontaine qui rappelle les trois thèmes floraux.

En 2019, les couleurs rose et blanche seront privilégiées.

Et tout l'environnement de l'Espace Nieder' contribuera, par ses espaces verts, à rehausser la présence de la nature à Niederhausbergen.

La Commune a obtenu une 1^{ère} puis une 2^{ème} fleur, gage des efforts de fleurissement et d'agrément pour ces citoyens et les usagers du village.

2013 : 1 fleur

2015 : 2 fleurs

La Commune, soucieuse de la qualité de vie de ses administrés, poursuit les orientations conseillées dans le cadre du label « Villes et Villages Fleuris » : zéro phyto, manifestations avec la population, paysagement des espaces publics, favoriser les déplacements doux, redonner de l'espace aux piétons, réintroduire la biodiversité, valorisation du territoire, remise en cause et innovation permanentes...

La Commune a pour objectif une amélioration permanente de la qualité de vie des habitants ; pour y parvenir les services administratifs et services techniques y sont associés.



Une innovation majeure avec l'introduction des massifs de milieux secs

Lors du réaménagement de la Place de la Mairie et du Centre Village de Niederhausbergen, des massifs de plantes de milieux secs ont été mis en place.

Ces massifs composés de plantes vivaces nécessitent très peu d'entretien. Chaque massif est composé d'un paillage minéral.

La Place Saint Thomas sera traitée de façon identique en privilégiant les plantes de milieux secs, nécessitant peu d'arrosage et peu d'entretien.

Les plantations nouvelles se dérouleront à l'automne 2019.



Un jardin récréatif et pédagogique pour petits et grands

Le Jardin des Coteaux a été réalisé en 2009. Deux structures ont été aménagées pour convenir au plus grand nombre d'enfants. Plusieurs bancs ont été installés près des structures afin de permettre aux familles de s'y rencontrer.

Des jardins pédagogiques ont été créés à l'arrière du Jardin des Coteaux avec notamment la plantation de plantes aromatiques permettant au plus grand nombre de découvrir des plantes oubliées. Ces jardins sont cultivés et entretenus par des élus de la commune.



Un concours communal destiné aux habitants

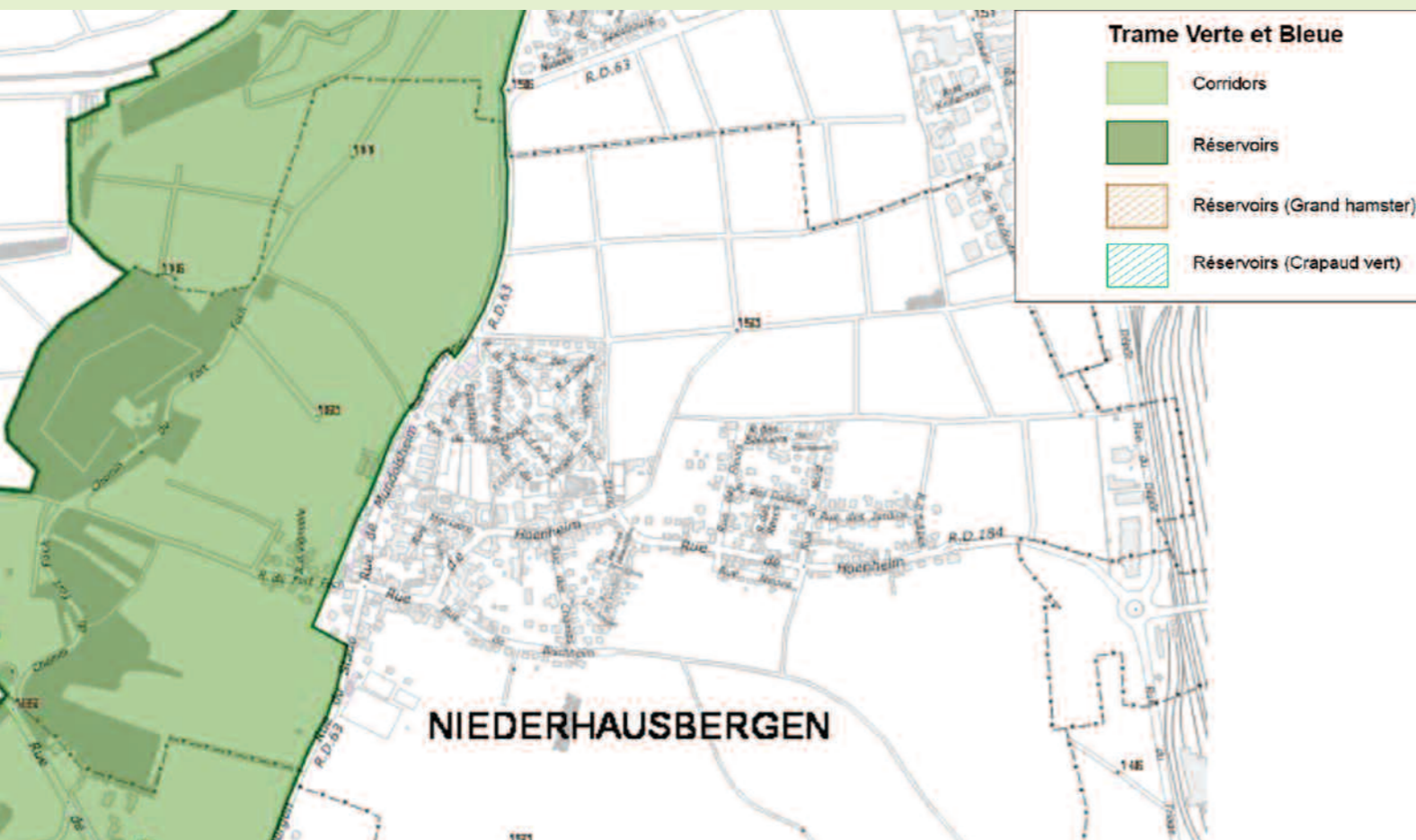
La commune souhaite aussi associer les habitants à la démarche. Un concours « Fleurs et Plantes décoratives », sans inscription préalable à la Mairie, est organisé dans la Commune. Le passage du jury se fait avant le 31 juillet dans les rues ou les cheminements doux.

Trois catégories ont été créées, à savoir :

- Maisons ou appartements AVEC JARDIN,
- Maisons ou appartements SANS JARDIN avec cour, balcon ou terrasse, escaliers, fenêtres ou murs fleuris,
- Terrasses paysagères depuis cette année.

Nous avons privilégié une clôture naturelle à une clôture métallique afin d'éviter les intrusions en dehors des heures d'ouverture du Terrain Multisport. Une haie en saules tressés a été plantée au printemps 2014 et clôt naturellement l'enceinte sportive tout en mettant sur le devant de la scène des arbustes qui contribuent à la végétalisation de cet espace.





UNE COMMUNE QUI PRIVILÉGIE LA GESTION ÉCONOME ET SAINNE EN INTÉGRANT UNE TRAME VERTE

Trame Verte

La Trame verte est un réseau formé de continuités écologiques terrestres identifiées par le Plan Local d'Urbanisme de l'Eurométropole de Strasbourg. L'objectif est de préserver et d'améliorer les continuités écologiques afin de maximiser la qualité et la fonctionnalité des milieux naturels de l'Eurométropole de Strasbourg.

Pour cela, il est demandé dans le PLU de :

- préserver et respecter l'intégrité des espaces et des espèces remarquables et ordinaires existants sur le territoire,
- innover dans des solutions permettant de développer la part de nature dans les projets d'urbanisation et d'augmenter la biodiversité dans les milieux agricoles et urbains.

Les Coteaux de Hausbergen sont classés comme corridors et réservoirs dans la Trame verte. Ils sont un élément paysager majeur, classés Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF). Ils sont également inscrits dans le SCOTERS comme étant à protéger. Aucune construction ne peut être érigée dans cet espace. La municipalité a choisi d'être encore plus restrictive en augmentant le périmètre d'inconstructibilité.

Gestion de l'eau

La Commune s'est orientée vers une politique de diminution de la consommation d'eau d'arrosage. Les arbustes, rosiers et vivaces ne sont arrosés que l'année de leur plantation puis de manière ponctuelle. Quant au fleurissement estival, il fait l'objet d'un arrosage deux fois par semaine.

Des efforts ont été faits en termes de plantations économes en eau. En effet, les massifs du Centre Village ont été remplacés par des vivaces dans un paillage naturel. Les vivaces ont fait l'objet d'un arrosage lors de la plantation et au début du printemps. Un arrosage ponctuel peut être prévu en cas de fortes chaleurs.

Le rond-point des Balisiers a été réaménagé avec des vivaces et des graminées. Quant à la Place Saint Thomas, elle sera restructurée. En attendant, du géotextile a été installé afin de préparer la terre.



Lors du réaménagement du Centre Village, la Commune a réalisé une expérimentation avec des massifs de plantes en milieu sec composés de plantes peu consommatrices en eau.

Le paillage minéral est constitué de trois couches, à savoir, de tout venant 0/80, du gravier concassé avec fines 0/16 et du gravier concassé sans fines.

L'objectif de ces massifs est de réduire la consommation d'eau et de réduire l'entretien.



Gestion raisonnée des produits chimiques



Depuis 2008, la Commune s'est inscrite dans une démarche Agenda 21. Les produits phytosanitaires ont été exclus de l'entretien de tous les espaces publics.

Le désherbage manuel est effectué par les agents communaux.

L'utilisation régulière du balayage des voies communales par les services de l'Eurométropole de Strasbourg favorise la non utilisation des produits chimiques.

En 2012, la Commune a fait l'acquisition d'un désherbeur thermique et a obtenu une subvention de l'Agence de l'Eau. Cet outil aide l'équipe technique dans le désherbage du cimetière et des allées de ce dernier.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, toute utilisation de produits chimiques est interdite, et cette interdiction est désormais étendue à l'usage domestique de chaque citoyen.

UNE COMMUNE AUI ŒUVRE POUR LA BIODIVERSITÉ



UNE COMMUNE QUI PROTÈGE SON PATRIMOINE VÉGÉTAL



Les arbres

Dans le Plan Local d'Urbanisme de l'Eurométropole de Strasbourg approuvé en décembre 2016, deux espaces boisés ont été inscrits comme espaces plantés à conserver. Il s'agit d'un ensemble paysager que le PLU protège, en application de l'article L 123-1.7° du Code de l'urbanisme, pour son rôle dans le maintien des équilibres paysagers, écologiques, sa qualité végétale ou arboricole.

Il est cependant possible de créer des espaces d'agrément et circulations réservés aux piétons, des accès pour constructions, des glorieuses de jardin, des bassins de piscines non couvertes, ou des aménagements, installations ou constructions nécessaires au fonctionnement d'un espace public.

De même, les Coteaux de Hausbergen sont boisés et représentent un véritable espace de respiration. Le PLU favorise le maintien de ces bois par un classement en zone naturelle du coteau. Plusieurs vergers subsistent sur le coteau.

La Commune de Niederhausbergen est située au pied des Coteaux de Hausbergen, derniers replis des Vosges avant la plaine d'Alsace

Les Coteaux de Hausbergen est classée comme « Espaces contribuant aux continuités écologiques » ou « Trame Verte » dans le PLU intercommunal.

Près de 300 espèces végétales ont été observées sur les Coteaux de Hausbergen.

Le point central de la Commune est arboré par un noyer. Ce noyer coexiste avec un frêne, ce qui fait une particularité, étant donné que les deux essences ne coexistent pas habituellement.



Arbustes, plantes grimpantes

Le terrain de l'actuel Jardin des Coteaux était anciennement la propriété d'un garage.

En 2009, la Commune a aménagé le terrain en un espace paysager, regroupant des jeux, un panneau d'affichage et deux carrés destinés au jardinage.

Cinquante espèces végétales composent le jardin. Le gazon crée une surface verte qui délimite les massifs et met en valeur les fleurs et les arbres.

ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Fauche tardive

La Commune réalise une fauche tardive de certains espaces verts afin de permettre à un maximum d'espèces d'accomplir leur cycle de vie.



Pelouses, prairies, couvre-sols

La Commune a inauguré le 2 juin 2018 la nouvelle Salle Culturelle et Sportive dénommée Espace Nieder’.

L’Espace Nieder’ est bordé de champs agricoles et est attenant au terrain de football.

Du paillage par bâche de coco a été posé sur toutes les parties plantées de couvre-sols et d’arbustes. Cette natte de coco est recouverte de mulch sur une épaisseur minimum de 6 cm.

Des végétaux ont été plantés dans les noues qui sont composées d’un mélange de pierres 80% et de terre, afin de permettre leur végétalisation. Les plates-bandes sont couvertes de couvre-sols et des végétaux d’ombre sont plantés.

Des arbres fruitiers ont été plantés, tels que quatre Pyrus calleryana ‘Chanticleer’, un Malus floribunda, un Malus ‘Evereste’ ou sept arbres fruitiers locaux.



Lors du réaménagement de la Place Saint Thomas, des rosiers couvre-sol ont été plantés afin d’apporter une touche de fleurissement à cet espace.

Les espaces en accès libre comme le Terrain Multisport ou l’enceinte du terrain de football sont aménagés avec de la pelouse. Le Groupe Scolaire et la Maison des Assistantes Maternelles sont des espaces clôturés et engazonnés.

La Commune réalise des tontes mulching toutes les deux semaines afin d’apporter un paillis protecteur contre la sécheresse et un engrais naturel.

UNE COMMUNE QUI GÈRE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SES DÉCHETS

Actions en faveur des ressources naturelles

Utilisation d’intrants

Les agents communaux utilisent du fumier de cheval deux à trois semaines avant la plantation dans les massifs, les jardinières, les vasques et les bacs. Ce fumier permet de régénérer l’humus et d’améliorer les qualités du sol.

Gestion des déchets verts

Six déchetteries fixes sont accessibles sur le territoire de l’Eurométropole de Strasbourg. De plus, des déchetteries vertes et des déchetteries mobiles se déplacent mensuellement dans les Communes.

La Commune a modernisé le tri sélectif sur la Place des Coteaux, en faisant remplacer les collecteurs massifs et disgracieux par une nouvelle génération de collecteurs dont l’essentiel du matériel est enterré.

Un compost réservé à la matière végétale et clôturé est en projet dans la Commune. Ce compost permettrait de produire un engrais organique pour nourrir et soigner les plantes.



Actions en faveur de la qualité de l’espace public

Qualité de la voirie et des circulations

Les services de l’Eurométropole interviennent tous les mercredi avec une balayeuse mécanique pour le nettoyage des rues de la Commune.

Propreté

Les agents communaux assurent le nettoyage régulier des rues et des chemins piétonniers, ainsi que le ramassage des poubelles installées essentiellement au niveau des abris de bus. Les corbeilles d’hygiène canine sont installées à des points stratégiques.



Nieder^o la fleurie

Tous nos massifs fleuris et espaces verts créés depuis 2008

1. Mairie
2. Entrée Est
3. Dix Bacs triangulaires
4. Fontaine et Amphore
5. Massifs rue des Champs
6. Massifs rue Mercière
7. Massifs rue de l'Eglise
8. Montée du Fort Foch
9. Rond-point rue de Mundolsheim
10. Jardin des Coteaux
11. Place Saint Thomas
12. Massifs rue des Acacias
13. Massif rue du Vieil Etang
14. Terrain Multisport
15. Place des Balisiers

Légende



Croix de Saint André



Bacs à fleurs

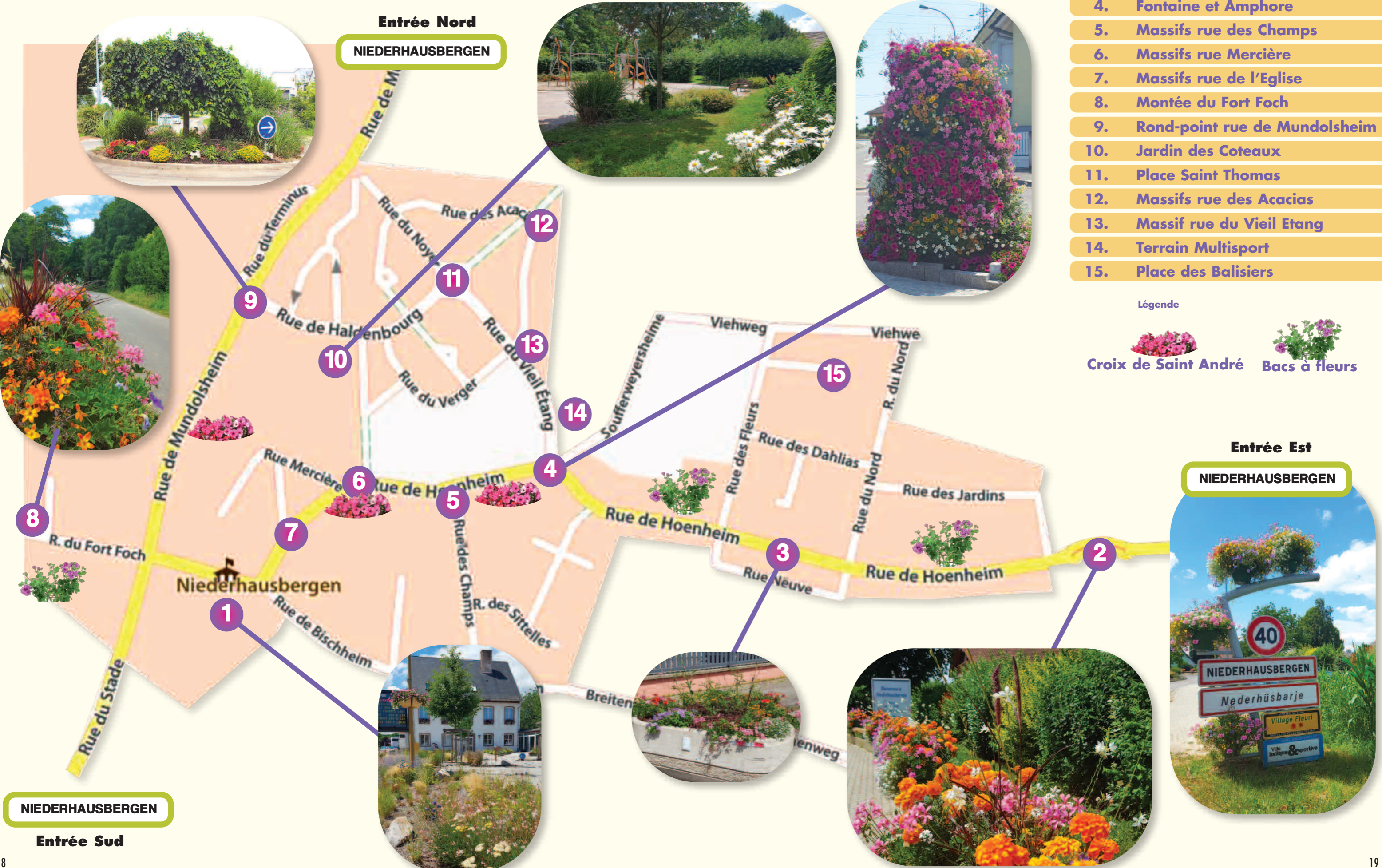
Entrée Nord

NIEDERHAUSBERGEN

Entrée Sud

Entrée Est

NIEDERHAUSBERGEN



NIEDERHAUSBERGEN



Voies vertes et cheminements doux

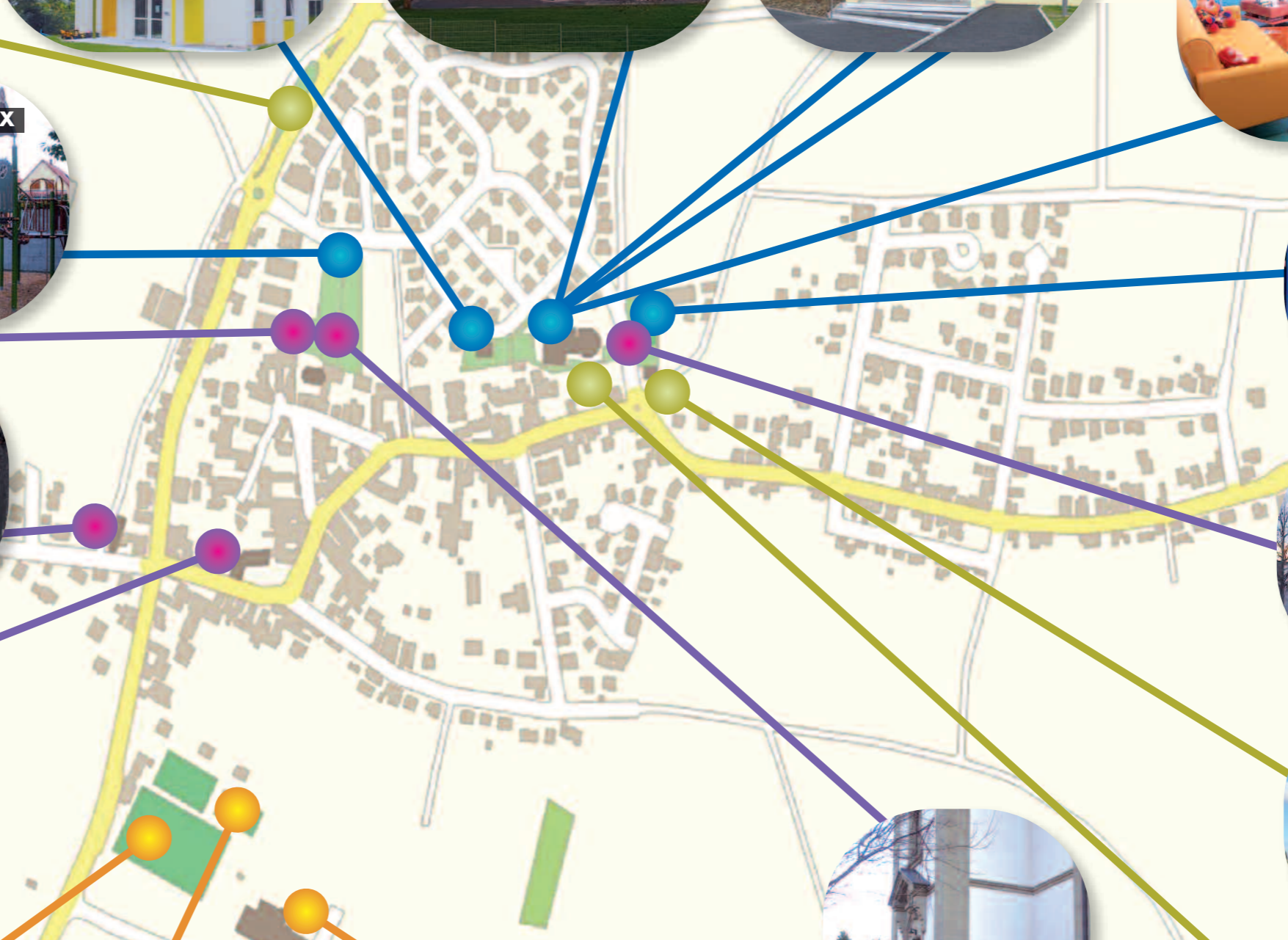
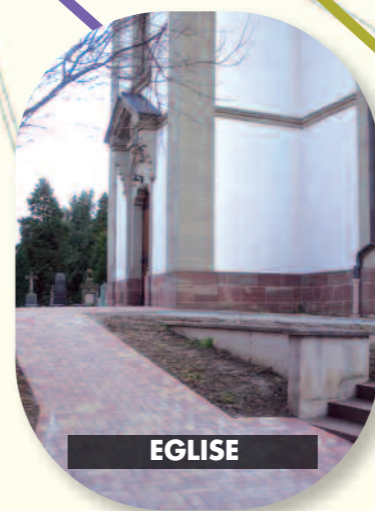
Notre commune est 100% cyclable et piétonne. Tous ces aménagements ont été réalisés entre 2008 et ce jour, la liaison Niederhausbergen/Mittelhausbergen sera réalisée cet automne et terminera la connexion avec toutes les communes de l'Eurométropole.

- ITINÉRAIRES CYCLABLES (VOIES VERTES)
- - - VOIES INTRA-COMMUNALES (LIAISONS DOUCES)
- PROJETS D'ITINÉRAIRES CYCLABLES
- PROJET DE VOIE TOUS VÉHICULES



Nieder' la durable

Nos équipements réalisés de 2008 à 2019





Dossier
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Directeur de publication : Jean Luc HERZOG
Mise en page JC Création 06/2019